



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

**COUR SUPÉRIEURE DES COMPTES  
ET DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF**

62, ANGLE DES RUES DE LA RÉUNION ET DU CHAMP DE MARS

*Le Président*

Réf: BRB/CSCCA/25-26

Port-au-Prince, le 14 MAI 2026

No.: 419

**Une nouvelle session de formation prévue pour les 21 et 22 mai 2026**

La Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA) informe les institutions publiques de la poursuite des sessions de formation sur la passation des marchés publics et le montage de dossiers de contrats de droit public, lancées le mois dernier.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté d'accompagner les institutions publiques pour qu'elles développent les compétences nécessaires à la préparation des projets de contrats conformément aux normes et réglementations en vigueur.

**Date : Jeudi 21 et vendredi 22 mai 2026**  
**Lieu : Locaux de l'UCLBP, Pétion-Ville**  
**Capacité : 20 places**

Treize places sont déjà comblées par :

- ✓ Le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (3) ;
- ✓ Le Conseil Électoral Provisoire (3) ;
- ✓ Le Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (3) ;
- ✓ La Direction de la Protection Civile (2) ;
- ✓ Les Archives Nationales (2).

**Les institutions publiques souhaitant intégrer ce nouveau groupe sont invitées à manifester leur intérêt dans les meilleurs délais.**

La Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif renouvelle son engagement à encourager une gouvernance efficace et responsable au sein de l'administration publique nationale.



*Rogavil Boisguéné*  
Me Rogavil BOISGUÉNÉ